

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	86 (1998)
<b>Heft:</b>	1418
 <b>Artikel:</b>	Berne
<b>Autor:</b>	Hager-Oeuvray, Nicole / nho
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-284737">https://doi.org/10.5169/seals-284737</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BRÈVES

### Berne

#### Trio féminin

Dans le canton de Berne, les femmes semblent se frayer plus facilement qu'ailleurs en Suisse un chemin vers le pouvoir. Dès lors, il y a quatre ans, les Bernois faisaient figure de pionniers en plaçant deux femmes au Gouvernement, Mmes Zöchl et Schaer. Le 19 avril dernier, ils ont fait plus fort encore en élisant une troisième femme, établissant ainsi le record suisse. L'agricienne Elisabeth Zöchl s'est même permis d'être la conseillère d'Etat la mieux élue, quatre ans à peine après son entrée au gouvernement. La populaire directrice de l'Economie publique récolte les fruits d'un important travail de prospection économique et de

réforme de l'administration. Elle fut l'une des premières à faire comprendre que le citoyen doit être un client et non un administré. Quant à la socialiste Dori Schaer, directrice des travaux publics, elle glane un quatrième rang tout à fait honorable. La nouvelle venue, la radicale Dora Andres sera donc la troisième femme à siéger au sein de l'Exécutif. Ancienne conseillère communale à Brienz, elle est députée depuis 1994. A 41 ans, cette économiste à la tête de sa propre entreprise peut être considérée comme une radicale atypique, au bénéfice de nombreux séjours à l'étranger pour son travail comme pour ses loisirs. La répartition féminine s'est donc encore étendue, le canton de Berne continuant à adopter, dans ce domaine, une attitude modèle. Si seulement la répartition des sexes était comparable au parlement... **Nicole Hager Oeuvray**

#### Divorce ou séparation: que faire?

La brochure «Séparation et divorce» vient enfin de sortir en français. Elle permet aux personnes concernées par une séparation, ou un divorce, de s'informer sur leurs droits et d'agir de manière autonome. La version française de cette brochure, éditée par le Centre de consultation pour femmes INFRA de Berne, correspond à la dernière version révisée de son pendant germanophone, paru pour la première fois en 1994. «Séparation et divorce» traite en détail des questions les plus importantes qui se posent en pareilles situations et donne une bonne vue d'ensemble des problèmes juridiques auxquels tout un chacun peut être confronté. Le conjoint a-t-il droit à des contributions d'entretien? Comment l'attribution des enfants et le droit de visite peu-

vent-ils être réglés? La dernière parution de l'INFRA fournit des réponses claires et présente diverses possibilités de formulation. Elle se penche également sur la problématique de la prévoyance vieillesse et renseigne les femmes sur les droits qu'elles peuvent faire valoir auprès des assurances sociales. La jurisprudence et la procédure judiciaire du canton de Berne y sont décrites, ainsi que les droits dont disposent les femmes qui ne vivent pas dans ce canton. Toutefois, l'accent n'a pas été mis spécifiquement sur la séparation ou le divorce prononcés par un tribunal, mais plutôt sur les démarches que l'on peut entreprendre soi-même, et sur la manière de formuler une convention de séparation ou de divorce.

L'INFRA Berne est un centre d'information et de consultation dirigé par des femmes pour les

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

### MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

à l'Institut de médecine sociale  
et préventive

**Charge:** Il s'agit d'une charge complète pour des activités d'enseignement et de recherche concernant l'histoire de la médecine à l'Epoque Moderne, l'histoire des rapports entre médecine et art, l'histoire des systèmes de santé (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles), l'histoire socio-culturelle de la médecine articulée dans le cadre des *medical humanities*. Supervision et encadrement d'assistants, de doctorats et de personnel technique. Participation à l'enseignement (cours, séminaires, apprentissage par problème) pour les étudiants en médecine aux niveaux pré- et post-gradués.

**Titre exigé:** doctorat en médecine, histoire, lettres, sciences ou autre titre jugé équivalent.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 1998 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 mai 1998 au secrétariat de la Faculté de médecine, Centre Médical Universitaire, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ouvre une inscription pour un poste de

### MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

dans le domaine de l'analyse des  
apprentissages en situation scolaire

**Charge:** Il s'agit d'un poste à charge complète exigeant une expérience de recherche dans le champ des apprentissages en situation scolaire (notamment à l'école primaire), ainsi que des compétences méthodologiques dans la conduite d'études sur le terrain. Le titulaire participera aux enseignements de la mention *Enseignement de la licence en sciences de l'éducation* (2<sup>ème</sup> cycle). Il pourra être appelé à contribuer à des enseignements de la mention *Recherche et intervention*, ainsi qu'à des cours de 3<sup>ème</sup> cycle. Il assurera la direction des projets indépendants, mémoires de licences, et encadrera des thèses de doctorat. Il conduira des recherches dans le domaine du poste.

**Titre exigé:** doctorat ou titre jugé équivalent.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 1998 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 22 mai 1998 au secrétariat de la présidence de la Section des sciences de l'éducation, FPSE, route de Drize 9, 1227 Carouge, Tél. 705 96 46, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE



femmes. Créé en 1974 dans la mouvance féministe, il vise à promouvoir la solidarité entre les femmes.

La brochure «Séparation et divorce», dotée de 90 pages, peut être commandée contre paiement auprès du Service social du Jura bernois, tél. 032/945 17 00, ou auprès de l'INFRA Berne, Bollwerk 39, 3011 Berne. (nho)

## Berne- Bienne

### Une juriste à la tête de l'Ecole d'ingénieurs

Le Conseil de la Haute Ecole spécialisée (HES) du canton de Berne a nommé Christine Beerli, 45 ans, directrice de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. La conseillère aux Etats radicale succède à Fredy Sidler, appelé à la tête de la HES bernoise à l'automne dernier.

Christine Beerli connaît l'Ecole d'ingénieurs depuis longtemps, souligne-t-on à l'Office d'information du canton de Berne. Elle lui a apporté son soutien actif en tant que conseillère juridique et en y donnant des cours spécialisés.

La nouvelle directrice a passé sa jeunesse à Bienne et a suivi ses études de droit à l'Université de Berne. Elle possède une étude d'avocate à Bienne depuis plusieurs années. Elle mettra un terme à cette activité afin de pouvoir se consacrer à sa nouvelle charge.

Si elle renonce à son étude d'avocate, Christine Beerli entend cependant bien conserver ses mandats politiques. Des mandats qui l'ont amenée successivement à siéger au parlement bernois, puis au Grand Conseil bernois et au Conseil des Etats, où elle représente actuellement le canton. En outre, depuis 1996, elle préside le groupe radical des chambres fédérales.

Fait notable, Christine Beerli n'avait pas posé sa candidature pour le poste de directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. On est venu le lui proposer. Et, elle a pu obtenir du Conseil de la HES un poste à temps partiel

de manière à pouvoir évidemment faire face à ses nombreuses activités politiques. Relevons encore que l'Ecole d'ingénieurs de Bienne jouit d'une renommée mondiale suite, notamment, à ses multiples victoires au World Solar Challenge, la plus importante course de véhicules solaires. (nho)

## Neuchâtel

### Salut l'étranger!

Dans la perspective d'un échange et d'un rapprochement entre diverses nationalités, Neuchâtel accueillait en mars la deuxième édition des rencontres «Salut l'étranger», qui se dérouleront jusqu'au mois d'octobre.

Fin 1997, Neuchâtel compte près de 40.000 étrangers, tout statut confondu, soit 140 nationalités différentes. Autant dire qu'il s'agit d'un canton multiculturel et que l'idée de réunir autour d'une même table les différentes communautés étrangères et les autorités cantonales était pleine de richesse et d'enseignement.

«Les échanges ont été importants. Participer à un projet collectif a soulevé l'enthousiasme et permis notamment des réalisations intercommunautaires», explique la coordinatrice de la campagne, Catherine Montalto. La campagne a été organisée par le Comité de travail pour l'intégration des étrangers, le Bureau du délégué aux étrangers et les comités d'organisation «Salut l'étranger 1998».

### Au programme:

#### «Un royaume, une espèce de vide»

Une pièce de théâtre, réunissant une trentaine de comédiens amateurs de 17 nationalités a été mise sur pied par Olivier Nicola. Il s'agit de l'histoire d'un royaume devenu vide à force d'en chasser la crasse et les intrus, jusqu'à ce que des oiseaux exotiques décident d'y atterrir pour faire leur nid... L'envie était de parler de la réalité de l'immigration, en utilisant la sensibilité et les témoignages des comédiens.

### Marché d'ici et d'ailleurs

Les badauds du samedi matin, habitués à trouver la place des halles occupée par divers échoppes de produits régionaux, ont été agréablement surpris, le 14 mars, de découvrir en parallèle un petit coin de marché aux mille et une merveilles. On pouvait y déguster des spécialités venues d'ailleurs ou s'arrêter simplement pour écouter les accents des chants, des contes ou de la musique.

### Spécialités gastronomiques

Au menu, durant la semaine du 8 au 14 mars, le restaurant «Chauffage Compris», proposait chaque soir une cuisine différente: péruvienne, espagnole, suisse, belge, italienne et cubaine. La soirée, organisée spécialement par RECIF, a donné l'honneur à des danseuses et danseur brésiliens. Il a fait chaud!

### Multiculturalisme, exclusion sociale et intégration

Côté réflexion, une conférence, suivie d'un débat s'est tenue dans le cadre de la campagne. Antonio Cunha, chargé de cours à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel a posé la question suivante: Avec la persistance des migrations et l'émergence d'une Suisse multiculturelle, comment vivre ensemble, avec nos différences? Il a notamment relevé qu'avant de devenir un problème, les étrangers ont été une solution au développement économique, qu'aujourd'hui, ils représentent un quart de la population active locale.

Rappelons au passage que depuis 1829, Neuchâtel accorde aux étrangers le droit de vote sur le plan communal uniquement. Cependant, la République épémère, proclamée à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution neuchâteloise a pris la résolution d'instaurer le droit de vote et d'éligibilité au niveau cantonal.

### Forum «Tous différents, Tous égaux»

Le 21 mars, journée mondiale contre le racisme, les Neuchâtelois étaient conviés par les jeunes du Forum «Tous différents, Tous égaux» à la réflexion et à la fête dans les rues piétonnes de la ville, puis le soir lors d'un concert à la Case à Chocs. Le forum a aussi invité lors d'une conférence de presse, l'ambassadrice d'Afrique du Sud en Suisse, Ruth Mompati, qui a exprimé sa fierté, étant donné son âge, à participer à cette rencontre interculturelle et intégrée.

nérationnelle. Elle a expliqué que le 21 mars, représente un épisode douloureux de l'apartheid: le massacre de Sharpeville. L'ambassadrice a parlé de la reconstruction de son pays, où, selon elle, les jeunes qui symbolisent l'avenir doivent trouver une place privilégiée. Ruth Mompati soutient des projets relatifs à l'éducation, à l'égalité des sexes et au développement des communautés défavorisées.

Corinne Doret

## Vaud

### Prix humanitaire pour une jeune Vaudoise

Myriam Ricken, 26 ans, étudiante en médecine à Lausanne, recevra le Prix Albert Schweitzer à Strasbourg le 2 juin prochain.

Tout en gardant le sourire, Myriam parvient à faire des études de médecine et de «l'humanitaire». A 10 ans, de retour d'un camp de Jeunes Sans Frontières, en Afrique, elle décide de lutter contre l'analphabétisme des filles de la brousse. Donc de trouver des fonds pour les éduquer. Après un nouveau séjour là-bas, dans plusieurs familles, elle fonde l'association «Cap de Bonne Espérance».

«J'ai pu intéresser famille, amis et connaissances, en particulier d'autres étudiants, ainsi que la commune de Vevey et des musiciens qui ont donné des concerts bénévolement. Nous avons tenu des stands au marché. Bref en six ans nous avons récolté 50 000.- frs.».

Au cours de ses études, Myriam entre aussi en contact avec une équipe médicale de Calcutta qui lutte pour la prévention d'une maladie génétique incurable, la thalassémie. «Cap de Bonne Espérance» soutient financièrement le laboratoire chargé du dépistage de ce fléau qui tue chaque année 2500 enfants de la région. «Des contacts enrichissants et motivants pour mes camarades étudiants et moi» constate Myriam.

En Afrique elle soutient Mariam Maega, partenaire de «Nouvelle Planète». Objectif: former 30 jeunes - alphabétisation, cultures maraîchères, pépinières de reboisement, production de savon, etc... pour qu'ils puissent sortir de l'ornière du sous-développement. Renée Hermenjat

Cap de Bonne Espérance - Case postale 2391, 1002 Lausanne - Tél. 021/323 16 42 - CCP - CED Vevey 44 737/04.